

## Un nouveau projet pour l'Albarine



L'astrophysicien et philosophe franco-québécois Hubert Reeves affirmait qu'**à l'échelle de l'univers, l'eau est plus rare que l'or.**

L'image est saisissante ! Hélas le quotidien nous le fait oublier.

Comme il paraît simple le geste répété plusieurs fois par jour d'ouvrir le robinet pour obtenir sans restriction l'eau indispensable, saine, abondante et bon marché.

Et pourtant l'accès à l'eau potable est loin d'être généralisé dans le monde ; d'ailleurs pour nous il ne date que du siècle dernier.

C'est une chance et un privilège.

Le cycle de l'eau requiert une vigilance et une intervention de l'homme à de nombreuses étapes.

Si la surveillance de la qualité des eaux est un impératif durable et immédiat, la gestion en quantité de cette ressource s'impose à tous sur le long terme.

Lorsque l'on parle de répartition programmée entre les différents usages de l'eau, il est évident que l'eau potable

ne sera jamais la variable d'ajustement.

Le SIABVA va bientôt signer un nouveau contrat de rivière.

Si le souci de se défendre des inondations reste toujours présent, l'action du syndicat se tourne résolument vers le maintien de la santé du cours d'eau de l'Albarine et par là même, de notre ressource en eau.

Toutes les actions qui seront réalisées dans le cadre du nouveau contrat de rivière couvrant la période de 2011 à 2016 grâce à l'engagement des communes et des partenaires tendent au maintien et à l'amélioration de la ressource en eau : ces actions dépendent directement de la bonne santé de l'Albarine et du bon fonctionnement des espaces naturels associés.

C'est un équilibre naturel et fragile qu'il faut préserver.

C'est aussi un engagement pour les générations futures.

**Le Président du SIABVA  
Jacques MAGDELAINE**

### SOMMAIRE

UN NOUVEAU CONTRAT DE RIVIÈRE POUR LA QUALITÉ DE L'EAU

.....PAGE 2

EN GÉRANT LES MILIEUX AQUATIQUES

.....PAGE 3

LE RISQUE D'INONDATION

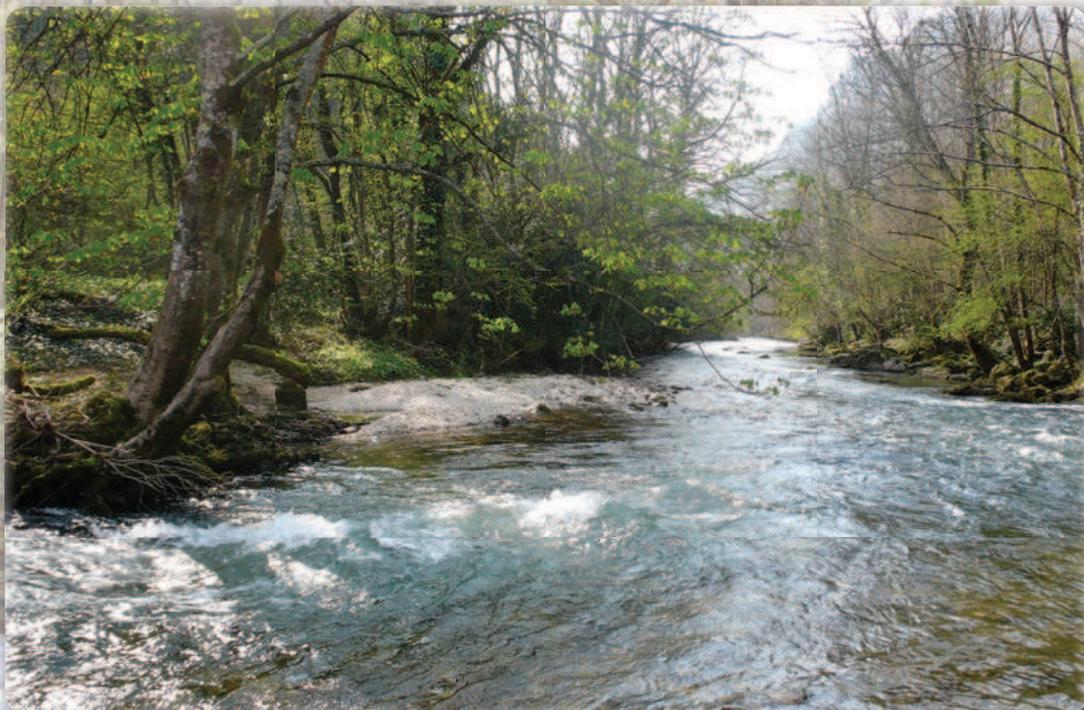
.....PAGE 4

UN PATRIMOINE COMMUN À PRÉSERVER

.....PAGE 5

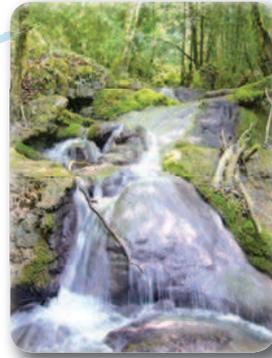
UNANIMITÉ POUR LA GESTION DES RIVIÈRES

.....PAGE 6



L'Albarine entre Argis et Saint-Rambert-en-Bugey

# Un nouveau «Contrat de Rivière» pour l'Albarine



Le Ruisseau du Violet à Tenay

Un «Contrat de Rivière» est un programme d'actions qui doit permettre de retrouver un bon état de l'eau et des milieux aquatiques.

Dans notre cas, le Syndicat de rivière et les 27 communes du bassin versant s'engagent à réaliser 90 actions représentant près de 20 millions d'euros de travaux sur les 5 ans à venir.

En contrepartie, les partenaires tels l'Agence de l'Eau, le Conseil Général, le Conseil Régional, l'Etat ou encore le monde associatif s'engagent à financer une partie des projets portés par les communes et le syndicat.

## La Qualité de l'Eau ...

### D'où vient l'eau de notre robinet ?

D'une nappe ou d'une source, l'eau qui arrive dans nos domiciles vient du milieu naturel. Selon sa qualité, l'eau doit subir des traitements plus ou moins poussés avant d'être transportée jusqu'à nos robinets.

Si l'eau du milieu naturel est de mauvaise qualité, on peut être contraint d'abandonner une ressource et d'aller chercher de l'eau plus loin, même dans nos régions.

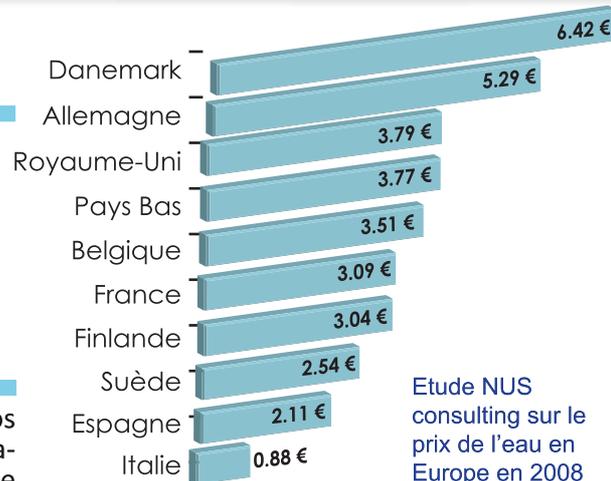
### Où va l'eau de votre chasse d'eau ?

Une fois utilisée, cette eau (qu'il a fallu traiter) part dans le fond de nos éviers et de nos toilettes pour être dépolluée dans une station d'épuration ou dans un assainissement individuel avant d'être rejetée dans le milieu naturel.

Cette dépollution ne rend pas l'eau à nouveau potable mais elle limite les conséquences sur la santé publique et l'environnement.

La loi prévoit que «l'eau paye l'eau», c'est à dire que ce sont les consommateurs d'eau qui assument le coût des traitements ou de la gestion des canalisations.

Pour limiter le coût de l'eau, il faut garantir la qualité de la ressource. Cela passe par la réduction des pollutions et des cours d'eau en bon état capables de jouer leur rôle auto-épurateur.



Etude NUS consulting sur le prix de l'eau en Europe en 2008

**En 2008, le coût moyen de l'eau en France était de 3.09€/m³. En Europe, le coût de l'eau augmente d'environ 5% par an.**

## ... et les actions pour la préserver

### Réduire la pollution domestique

Pour diminuer la pollution de l'eau par les ménages, il faut assurer un traitement correct de nos eaux usées.

Dans les agglomérations, la collectivité prend en charge cette mission en créant ou en améliorant les stations d'épuration.

En la matière, les communes du territoire se sont engagées à investir 13 Millions d'euros sur les 5 ans à venir.



Nouvelle station d'épuration en cours de construction à Hauteville-Lompnes (dimensionnée pour 8000 habitants)

### Réduire les pollutions diffuses

Nos pratiques quotidiennes peuvent avoir un impact sur l'eau comme c'est le cas de l'utilisation des désherbants.

Pour montrer l'exemple, plusieurs communes du territoire vont s'engager (ou sont déjà engagées) dans la réduction de l'utilisation de ces produits pour l'entretien des espaces publics.



Désherbage à proximité de bouches d'eaux pluviales, les produits lessivés par la pluie rejoindront très rapidement la rivière !

### Des cours d'eau en bonne santé

Notre impact ne sera jamais nul et même après épuration de nos eaux usées, il demeure une pollution résiduelle que l'on renvoie le plus souvent dans les rivières.

Un cours d'eau en bonne santé pourra achever le travail grâce à sa capacité d'auto-épuration.



Par exemple, la simple oxygénation de l'eau par les turbulences du courant permet d'éliminer une partie de la pollution.

## Les milieux aquatiques ...

Les rivières et les milieux associés ont subi des aménagements par l'Homme pour la création d'infrastructures, l'utilisation de la force hydraulique, l'exploitation agricole ou encore l'urbanisation.

Les conséquences constatées à ce jour sont nombreuses: enfoncement du lit qui entraîne une déstabilisation des berges et des ouvrages, appauvrissement général des habitats naturels et des espèces associées, ...

### Les rivières, à quoi ça sert ?

Les rivières ont des fonctionnements complexes qui peuvent avoir des conséquences importantes sur les activités humaines. Ce ne sont pas de simples fossés de drainage qui servent à évacuer l'eau.

Une rivière en bonne santé permet :

- de garantir et d'améliorer la qualité de la ressource en eau (voir ci-avant) en réalisant une partie du travail d'épuration ;
- de réduire les risques d'inondations en stockant une partie de l'eau dans des zones inondables sans enjeu ;
- de pérenniser la stabilité des ponts et des berges sur des secteurs importants (voies ferrées, routes) en évitant l'enfoncement de la rivière.

### Les zones humides, à quoi ça sert ?

Les prairies humides, marais et tourbières nous rendent aussi des services importants.

Une zone humide en bonne santé permet :

- d'améliorer la qualité de l'eau en filtrant les pollutions qui les traversent. On en reproduit même le fonctionnement dans certaines stations d'épuration ;
- de réduire les risques d'inondations en jouant un rôle d'éponge (les tourbières en particulier) ;
- de stocker du carbone de manière importante. A l'échelle mondiale, les tourbières stockent près de 75% du carbone atmosphérique ;
- d'abriter une biodiversité remarquable qui représente un patrimoine naturel de premier ordre.

## ... et les actions pour les restaurer

### Retrouver une dynamique naturelle de la rivière

Pour restaurer un fonctionnement plus naturel de la rivière, le premier travail consiste à enrayer l'enfoncement du lit de la rivière, voire à réhausser ce dernier sur des secteurs sans enjeu vis à vis du risque d'inondation.

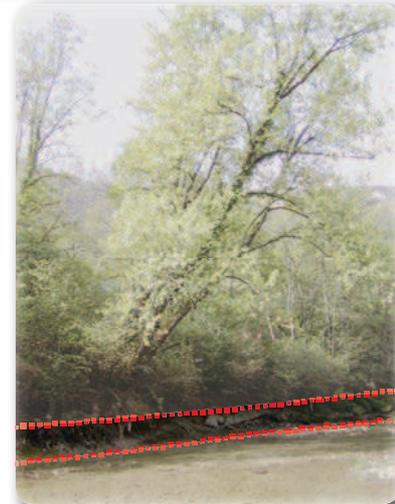
Puis il convient d'adapter les dimensions du lit de la rivière aux débits de basses eaux et de hautes eaux pour maintenir la vie aquatique tout au long de l'année et permettre les débordements dans certains secteurs (pour protéger des zones à enjeu important).

**Il est prévu d'investir 2 Millions d'euros dans ce domaine dans les 5 années à venir.**



**Par endroits, la rivière s'est enfoncée de près de 4 mètres en un siècle !**

Un méandre de l'Albarine en amont d'Ambérieu en Bugey



Ici l'enfoncement continu de la rivière conduit à déstabiliser des arbres de la rive. Notez que cet arbre est seulement âgé d'une quinzaine d'années, ce qui illustre la vitesse du phénomène.



L'Oeillet superbe, plante protégée présente sur nos marais.

### Préserver et/ou restaurer les zones humides

Certaines zones humides du territoire ont subi des aménagements incompatibles avec leur fonctionnement (principalement des opérations de drainage). Des actions seront donc envisagées pour y remédier.

Certaines zones humides ont été épargnées jusqu'à ce jour. L'objectif est alors de les préserver en mettant en place des conventions de gestion et/ou en réalisant l'acquisition de ces secteurs par la collectivité.

**Certaines tourbières présentent jusqu'à 7 mètres de tourbe ! En moyenne, cela représente 7000 ans d'existence.**

**Il est prévu d'investir 1,3 Millions d'euros dans ce domaine dans les 5 années à venir. Les actions seront menées conjointement par le syndicat de rivière et le Conservatoire Régional des Espaces Naturels.**



Drainage récent créé dans une zone humide

# Le risque d'inondation ...

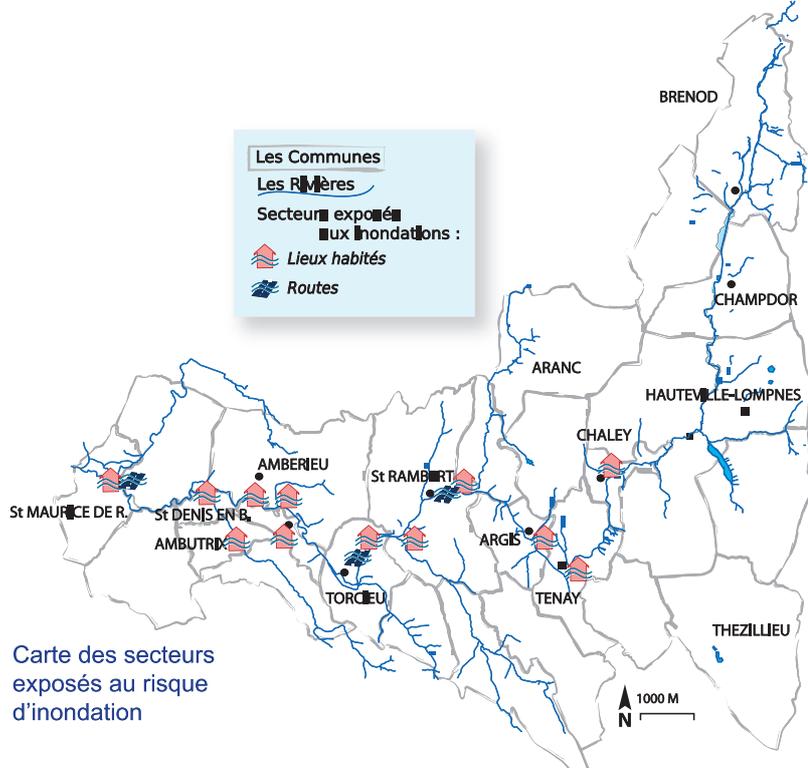
## Où en est-on sur le bassin de l'Albarine ?

De nombreuses zones habitées demeurent encore exposées aux inondations. Que ce soit par les débordements de l'Albarine (ou de ses affluents) ou encore par des remontées de la nappe d'eau souterraine pendant ces mêmes périodes de crues.

De plus, d'autres secteurs importants restent potentiellement inondables comme des routes ou encore des aires de captages d'eau potable.

Dans l'incapacité de dévier la course des nuages (pour l'instant !), des crues surviendront toujours et certaines habitations seront toujours exposées.

Cependant, le risque peut-être réduit dans bon nombre de secteurs. Le risque zéro n'existe pas mais la marge de progression reste importante.



## ... et les manières de le réduire

Deux logiques complémentaires sont employées pour réduire le risque d'inondation :

### L'écrêtement des crues

Il s'agit de permettre à la rivière d'inonder des secteurs sans enjeu. C'est l'approche préventive.

L'eau stockée dans ces zones permet de ralentir et de réduire l'augmentation du débit au cours d'un épisode de crues.

Restaurer ces zones naturelles d'expansion permet à moindre coût de limiter durablement le risque et de participer au bon fonctionnement du cours d'eau en lui réservant un espace suffisant dans le fond de vallée.

En ce sens, les opérations de restauration de cours d'eau évoquées ci-avant participent aussi à la réduction du risque d'inondation.

**Il est prévu d'investir 770 000 € dans ce domaine dans les 5 années à venir.**



Débordement de l'Albarine à Ambérieu lors d'une crue. L'eau stockée ou ralentie dans les prairies riveraines permet de réduire la montée des eaux en aval.

**En redonnant à la rivière un peu d'espace, on réduit durablement le risque d'inondation.**

### La protection directe

Il s'agit de mettre en place des ouvrages pour protéger des habitations ou des infrastructures. Il peut s'agir :

- de dalots sous des voiries ; ce sont des ponts «secs» où l'eau ne coule qu'en période de crue, ce qui évite la submersion de la route ;

- de digues qui limitent ou détournent les eaux de débordements.

Ce sont des opérations onéreuses qui sont utilisées en dernier recours quand les actions préventives ne suffisent pas.

**Il est prévu d'investir 745 000 € dans ce domaine dans les 5 années à venir.**



En 1990, l'Albarine visite Saint Denis en Bugey



Le Chemin des Seiglières à Torcieu en 1990.

## Un patrimoine commun ...

«L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général.»

Article L210-1 du Code de l'environnement

Pour défendre ce patrimoine commun, chacun d'entre nous à un rôle à jouer.

## Pour le respect des milieux naturels ...

... il convient de veiller à ne pas jeter n'importe quoi dans la nature.

A l'heure où les collectivités investissent dans le tri sélectif et développent les déchetteries, on trouve encore des déchets dans la nature et dans les rivières en particulier.

On retrouve aussi dans les rivières les produits de dégradation des herbicides qui nuisent à la vie aquatique et à la qualité de l'eau.

## ... Que chacun participe à préserver

### Sensibiliser dès le plus jeune âge

Depuis 2004, le syndicat de rivière offre chaque année des animations aux écoles sur le thème de l'eau et des milieux aquatiques. A ce jour, près de 350 animations ont été réalisées.

Ce programme sera reconduit dans les cinq années à venir.



### Faire prendre conscience de notre patrimoine

Notre territoire recèle des richesses naturelles importantes, que ce soit des milieux, des paysages ou bien des espèces animales ou végétales.

Les mettre en valeur permet d'inviter le grand public à les découvrir, à les comprendre pour finalement mieux les préserver.

Dans le cadre du Contrat de rivière, il est prévu d'investir près de 570 000 euros dans la sensibilisation et la mise en valeur des milieux au cours des 5 années à venir.



## Pour la qualité de l'eau ...

... il convient également de surveiller ce que nous rejetons dans les égouts.

Les réseaux d'eaux usées connaissent des dysfonctionnements à cause des éléments solides que certains rejettent dans les toilettes (blocs WC, serviettes périodiques, ...)

Ces gestes anodins occasionnent parfois des pollutions importantes en provoquant des rejets massifs d'eaux non-traitées directement dans la nature.



En 2010, résorption d'une décharge de pneus au bord de l'Albarine

Ce n'est pas un hasard si le logo pour indiquer les produits toxiques pour l'environnement utilise un poisson.

En effet, les rivières concentrent les pollutions par ruissellement, ce qui en fait les premiers milieux exposés aux pollutions.



## Sensibiliser les jardiniers amateurs

En dehors des zones agricoles, les jardiniers amateurs sont les plus gros consommateurs de pesticides. En Rhône-Alpes, c'est 816 Tonnes de produits utilisés par an par les jardiniers amateurs contre 60 Tonnes par an pour les communes\*.

De plus, des enquêtes ont montré que ces produits étaient souvent mal utilisés (surdosage, conditions météorologiques défavorables, déversements des fonds de récipients dans les réseaux).

**Les particuliers utilisent 13 fois plus de produits phytosanitaires dans leur jardin que les communes pour l'entretien des espaces publics.**

Aussi, des opérations de sensibilisation et de formation des jardiniers amateurs seront organisées au cours des cinq années à venir.

\*CROPPP, 2000, Diagnostic régional des pratiques phytosanitaires en zones non-agricoles et actions correctrices

**Si vous souhaitez continuer à utiliser des produits phytosanitaires, merci de respecter les précautions suivantes :**

- **ne surdosez pas** : plus de produits ne permet pas plus de résultats.

- **choisissez votre moment** : traitez un jour sans vent, le matin ou le soir car au delà de 25° une part importante des gouttelettes pulvérisées s'évaporent et les plantes sont moins sensibles car elles se protègent de l'évapotranspiration.

- **Surveillez la météo** : si la pluie survient le lendemain du traitement, vous n'aurez pas de résultats et la rivière héritera de vos produits.

- **n'utilisez pas les produits** à proximité de regards d'eau pluviale, de plan d'eau ou de ruisseau.

# Unanimité pour la Gestion des Rivières :

## Un objectif largement répandu ...

Rivière d'Ain, Suran, Séran, Lange-Oignin, etc. La gestion des rivières est une préoccupation largement partagée dans le département, et partout en France.

Devant les conséquences du développement et des aménagements, les élus locaux se mobilisent pour corriger ou préserver la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

## ... et partagé par toutes les institutions

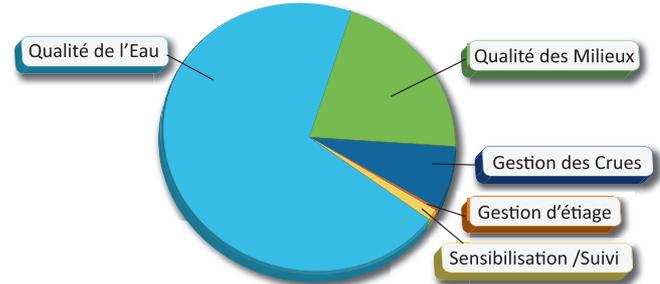
Dans leurs actions, les syndicats de rivière sont aidés par différents partenaires qui s'impliquent dans ces actions, au travers des contrats de rivière notamment.

Toutes les échelles de décision sont représentées, des associations locales à l'Etat en passant par les Départements, les Régions et les Agences de l'Eau.

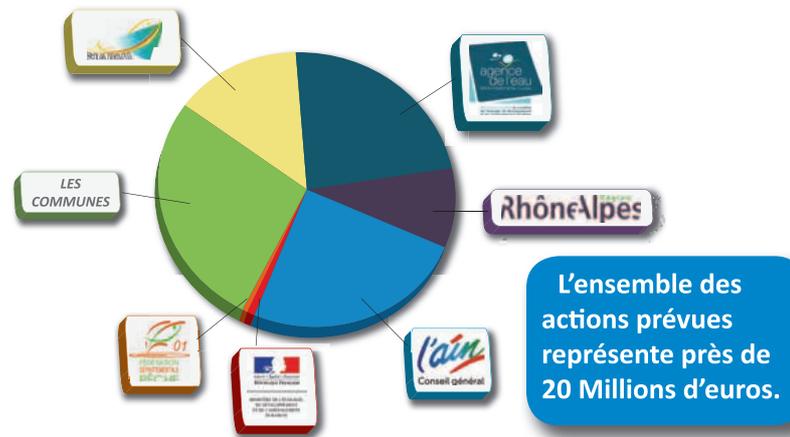
**La gestion de l'eau est l'un des rares thèmes sur lequel toutes les institutions sont mobilisées, ce qui traduit l'importance des enjeux associés.**

# Répartition des investissements pour le nouveau Contrat de rivière de l'Albarine (2011-2016)

## Par thématique d'intervention



## Entre les différents partenaires



**L'ensemble des actions prévues représente près de 20 Millions d'euros.**

## En Bref : Les actions du SIABVA en 2011

### TENAY / SAINT RAMBERT EN B. :

Deux opérations de lutte contre les espèces envahissantes ont été réalisées avec une reprise des berges sur les mêmes secteurs.



### TORCIEU :

Des travaux ont été réalisés pour stopper l'enfoncement de la rivière et diversifier les écoulements.



Une opération de diversification des habitats a été réalisée pour améliorer le fonctionnement de la rivière en basses eaux.



### ONCIEU :

Une opération de restauration de la rivière a été réalisée en amont du stade de Saint Rambert en Buguey sur près de 200 mètres.



### ARGIS

Au bord de la route départementale, la cascade de la Douay a été dégagée au printemps.



### BRENOD / AMBERIEU EN BUGUEY

Deux études sont menées sur des zones humides afin de définir les actions nécessaires à leur restauration.

### HAUTEVILLE-L./ CORMARANCHE EN B.

La mise en place d'une signalétique sur le sentier du marais de Vaux est en cours de réflexion. Sa mise en place devrait être effective pour l'été 2012.



### GESTION DE LA VEGETATION

Les travaux de bucheronnage se poursuivent cette année entre Tenay et Torcieu.

Une décharge a été nettoyée sur un affluent de la Caline.



SIABVA - 2, Rue de Grenette - 01230 Saint-Rambert-en-Bugey - Tel : 04 74 37 42 80  
 Directeur de publication : J. MAGDELAINE, Président du SIABVA  
 Conception Rédaction : SIABVA - Crédits photos : SIABVA

Tirage sur papier recyclé en 15 000 exemplaires



PLUS D'INFORMATIONS SUR : [www.albarine.com](http://www.albarine.com)